

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

BONHEURS - Bien-être, Organisation Numérique,  
Habitabilité, Éducation, Universalité, Relations,  
Savoirs

### SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

CY Cergy Paris Université

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**  
VAGUE E

Rapport publié le 14/02/2025



Au nom du comité d'experts :

Marie-Pierre Chopin, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** Mme Marie-Pierre Chopin, université de Bordeaux

**Expert(e)s :** Mme Emmanuelle Brossais, université Toulouse Jean Jaurès (représentante du CNU)  
M. Jean-Charles Chabanne, ENS de Lyon

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Élisabeth Bautier

## REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Iryna Andriyanova, CY Cergy Paris Université

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Bien-être, Organisation Numérique, Habitabilité, Éducation, Universalité, Relations, Savoirs
- Acronyme : BONHEURS
- Label et numéro : EA 7517
- Composition de l'équipe de direction : Mme Béatrice Mabilon-Bonfils (directrice) et Mme Line Numa-Bocage (directrice adjointe)

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS4-3 Sciences de l'éducation

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

BONHEURS oriente son travail sur la thématique principale du bonheur en et par l'éducation. Elle légitime cette orientation au regard d'un contexte international marqué par l'impératif politique déclaré d'une prise en compte croissante du bien-être des élèves et des personnels en éducation, et par le constat concomitant des membres de l'unité que la recherche francophone serait en retard du point de vue de cette évolution.

La thématique du bonheur a joué le rôle d'outil fédérateur dans l'unité, en réunissant les thématiques de recherche de chaque membre de l'unité : numérique, citoyenneté, vivre-ensemble, médiation, santé, didactique, formation, architecture, émotion. Assumée dans une position rassembleuse (neuf objets de recherche, pour neuf enseignants-chercheurs), la thématique comporte deux déclinaisons : celle du « bien-être » et celle du « bien-devenir ». Elle a conduit l'unité à la construction d'un concept : le Savoir-Relation. Son projet est orienté par la volonté de penser le « Bien-être dans les Organisations à l'ère du Numérique pour proposer de nouvelles « Habitabilités du monde et une Éducation à l'Universalité par les Relations et les Savoirs » (= BONHEURS).

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité de recherche en sciences de l'éducation BONHEURS (EA 7517) s'est constituée en équipe d'accueil en mars 2018, à la suite d'une scission avec l'unité « École, Mutation, Apprentissage » (EMA, EA4507). BONHEURS relève de l'université de Cergy-Pontoise (UCP) devenue CY Cergy Paris Université en 2019, Établissement Public Expérimental.

L'équipe est initialement localisée sur les deux sites de l'INSPÉ de l'Académie de Versailles : Gennevilliers et Cergy. Son déménagement pour la Maison internationale de la recherche (MIR-SHS) doit avoir lieu à l'automne 2024, sur le campus des chênes de CY Paris Université.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

BONHEURS est liée de façon étroite à la plateforme TechSoLab de CY qui soutient une part de ses activités et participe à son attractivité en officiant comme structure de valorisation, de transfert et de recherche partenariale de CY.

L'unité s'appuie sur un environnement de recherche propice au développement de projets financés par l'INSPÉ de CY (auquel l'unité est rattachée) ou par l'I-Site (BONHEURS y est associée par l'intermédiaire d'un groupe de travail et de plusieurs AAP de type PIA ou AMI). Les trois chaires de l'unité développées en relation avec l'établissement élargissent cet environnement à l'international. C'est le cas en particulier de la chaire Unesco AUF Francophonie et Révolution des Savoirs (éducation et connaissances à l'ère du numérique et réseaux internationaux). Les deux autres chaires partenariales créées dans le cadre de l'université sont aussi structurantes dans l'environnement de BONHEURS : la chaire « Des espaces en transition à la transition des espaces éducatifs » et la chaire « Médiation et participation citoyenne ». Ces structures manifestent la participation de BONHEURS à la politique scientifique de CY. Dans le cadre de l'I-Site, toujours, BONHEURS tire parti pour ses projets des Graduates School ou de l'Institut des études avancées de l'université. Enfin, l'unité est partie prenante depuis 2018 des activités de structuration de la Maison Internationale de la Recherche (participation au comité de pilotage et comité scientifique).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	3
Maitres de conférences et assimilés	6
Directeurs de recherche et assimilés	
Chargés de recherche et assimilés	
Personnels d'appui à la recherche	2
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>11</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	7
Personnels d'appui non permanents	20
Post-doctorants	
Doctorants	15
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>42</b>
<b>Total personnels</b>	<b>53</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Note du comité : le tableau suivant a été transmis au comité déjà renseigné. Les données mentionnées par l'unité sont différentes : 1 PAR, 7 EC et 2 MCF contractuels.

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
CY Cergy Paris Université	8	0	2
Autres	1	0	0
Total personnels	9	0	2

## AVIS GLOBAL

BONHEURS est une unité de recherche de petite taille qui fonde son identité sur une volonté d'innovation en développant un thème (le bonheur) qu'elle revendique comme original, en mobilisant une plateforme (TechSoLab) pour soutenir ses activités et en développant ce qu'elle nomme des « ingénieries du bonheur » (label « écoles du bonheur », festival des objets de la culture populaire, spectacles-recherche, université des artistes, concours d'architecture). Le plan organisationnel est aussi concerné par cette revendication à l'innovation, puisque BONHEURS recherche un mode de fonctionnement lui permettant d'échapper à des formes de concentration de pouvoirs en termes de gouvernance (voir domaine 1). Elle indique renoncer à des profilages de postes et constitue ses comités de sélection par tirage au sort pour limiter d'éventuels effets d'endogamie académique. Cette dynamique porte l'unité de façon intéressante même si le comité souligne que les effets sur ses orientations scientifiques devront être maîtrisés et que d'autres unités, par des formes de gouvernance identiques ou différentes, poursuivent aussi des objectifs démocratiques similaires.

Au plan scientifique, la priorité liée à la mise en œuvre de dispositifs innovants peut expliquer que durant le contrat en cours, les travaux menés s'inscrivent dans une logique de juxtaposition à propos du bonheur (voire du bien-être, cf. *infra*) en lieu et place d'une logique intégrée au plan scientifique, où des problématiques communes émergeraient de la confrontation de ces regards et des résultats qu'ils permettraient de produire. Le contrat écoulé a en effet constitué une phase d'interconnaissance nécessaire à la constitution de l'unité autour de ce thème. Il est à noter que l'évolution de certaines productions (depuis le « handbook » *Histoire mondiale du bonheur*, paru en 2020 aux éditions du Cherche Midi, à l'ouvrage paru en 2024 sur le savoir-relation, aux Editions De Bonne Heure gérées par l'unité) dessine des possibilités pour le dépassement de cette juxtaposition. Par exemple, la distinction établie entre les dimensions hédonique et eudémonique du bonheur était prometteuse, mais elle n'irrigue pas encore dans les faits les orientations de recherche de l'unité, ni ne limite le recours à la notion de bien-être dans les productions et les discours des chercheurs de BONHEURS alors même que l'unité fait apparaître l'intérêt de s'en distancier.

En termes de plus-value, l'intrication de la production scientifique et des publications et des valorisations sociales et pédagogiques, également revendiquée par l'unité comme une originalité, rend difficile l'identification des résultats de recherche (*stricto sensu*) saillants de l'unité, ce qui ouvre une voie d'évolution. Il reste que cette production est importante et variée : 74 articles, 8 directions d'ouvrages, 21 ouvrages, 70 chapitres d'ouvrage dont plus de 20 % des articles en langue étrangère, 50 % dans des revues qualifiantes en SEF comme *Phronésis*, *Penser l'éducation*, *Trema*. La singularité de BONHEURS est à ce jour de constituer avant tout une unité à forte dimension d'expérimentation au plan thématique et technique. Cela lui permet de répondre aux attentes de son établissement en s'inscrivant dans sa politique scientifique qui promeut l'innovation et une valorisation auprès de partenaires et de publics pluriels, en lien avec la création de chaires à financement privé. Le développement de techniques d'intervention dans la société peu usuelles dans le paysage de la recherche (telles que le spectacle-recherche) en fondent l'identité.

Le comité souligne l'intérêt qu'il y aurait, une fois ces instruments et ces pratiques installés, à en mener une analyse rigoureuse permettant de situer, le cas échéant, leur pleine valeur ajoutée pour la recherche. Il s'agirait de mettre à l'épreuve ces façons de travailler (en mesurer la robustesse et la capacité à produire des résultats nouveaux) dans une interaction plus nette avec les autres pratiques et praticiens de la recherche. Ces derniers sont parfois considérés par l'unité comme « en retard » sur plusieurs de ces aspects, alors que des traditions entières de recherche paraissent très peu mobilisées par l'unité elle-même sur des questions pourtant importantes pour elle. À titre d'exemple, la question de l'ingénierie et de ses enjeux scientifiques et éthiques est discutée depuis la fin des années 70 en didactique. On ne mesure pas comment les « ingénieries du bonheur », centrales dans le projet de l'unité, tirent parti de ces savoirs ou les renouvellent.

Un temps de maturation du projet de l'unité sur le prochain contrat pourrait permettre que le déploiement de la thématique du bonheur en éducation s'accompagne du développement d'un regard plus réflexif et critique à son propos. Si l'objet bonheur est peu travaillé en tant que tel dans l'espace scientifique, ses usages sociaux sont nombreux et susceptibles d'être politiquement situés. Une systématisation de la réflexion est nécessaire pour clarifier et discuter des dimensions du projet de l'unité, aux plans scientifique, éthique ou politique, comme les enjeux inhérents à la labellisation des écoles du bonheur.

## ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

### A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport d'évaluation avait été rédigé alors que l'unité venait à peine de voir le jour. Il préconisait de travailler à une consolidation théorique et épistémologique du concept de bonheur et de ses liens avec la notion de relation. L'activité de l'unité consacrée à cette question a été convaincante au vu du nombre de séminaires organisés sur ce thème et de l'investissement de l'unité dans des publications permettant de faire référence pour l'unité, dont deux ouvrages cités précédemment : le handbook sur l'histoire mondiale du bonheur, paru en 2020 aux éditions Cherche Midi ; ou le plus récent ouvrage paru en 2024 aux éditions De Bonne Heure, gérées par l'unité, et qui traite du concept de savoir-relation. Le comité souligne que ce travail n'a pas encore permis une stabilisation ferme sur le plan scientifique des orientations conceptuelles de l'unité. En revanche, la déclinaison de ce projet scientifique sur le volet praxéologique, grâce aux propositions d'ingénieries du bonheur, pourrait être un atout pour asseoir l'identité de BONHEURS, en particulier si le défi qu'elle se donne d'articuler intervention, production de connaissances et production éventuelle de ressources est relevé.

Un autre point de l'évaluation concernait la taille réduite de l'unité en termes de nombres d'enseignants-chercheurs titulaires. Sur ce point, il n'est pas possible de tenir l'unité responsable de l'accroissement modéré de cette taille. Le comité souligne positivement le recrutement d'un maître de conférences supplémentaire en septembre 2022 et indique que la politique de recrutement de ses tutelles (en particulier l'INSPÉ) constitue un risque pour BONHEURS si l'unité ne peut y trouver sa place.

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ (EB)

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs de BONHEURS sont indissociablement scientifiques et organisationnels. Ils lient l'établissement d'un thème de recherche partagé, le bonheur en et par l'éducation, à la mise en œuvre de modalités voulues innovantes de pratiquer la recherche du point de vue des modes de production des données, des formes de valorisation des travaux et du fonctionnement même de l'unité. Ces objectifs intéressants appelleraient une caractérisation plus précise du concept central comme des méthodes de l'unité ainsi qu'une définition concomitante des objectifs et des enjeux scientifiques et politiques du déploiement du concept de savoir-relation dans les espaces d'éducation et formation et des ingénieries du bonheur qui lui sont associées. Un dialogue plus poussé entre les pratiques et les objectifs de recherche de BONHEURS, d'une part, et les apports produits par d'autres unités ou traditions de recherche en sciences de l'éducation, d'autre part, pourrait contribuer à cette maturation.

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources financières de BONHEURS sont très conséquentes (plus de 1 M€ sur le contrat) du fait de ses liens étroits avec la plateforme TechSoLab, dont la capacité d'attractivité profite à l'unité, en association avec le développement de ses chaires. De façon plus globale, BONHEURS sait très bien tirer parti de son environnement proche (liens avec l'INSPÉ et l'I-Site) et élargi (Éducation Nationale, Unesco) avec un niveau de réussite à saluer. Les ressources humaines restent en retrait de cette dynamique, du fait d'un fort turn over et de périodes de vacance sur le poste de gestionnaire de l'unité. Cet élément constitue un frein pour l'unité.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

BONHEURS s'est donné pour objectif, depuis sa création en 2018, de permettre un fonctionnement souhaité collectif et bienveillant, en phase avec son orientation thématique. Le comité souligne positivement cet objectif. La taille réduite de l'unité est évidemment un facteur facilitant dans cette démarche puisqu'elle rend possible la tenue de réunions hebdomadaires des membres titulaires et rend plus aisée la construction d'une cohésion d'équipe. Le recours massif à la visioconférence est aussi un atout pour BONHEURS du fait que ses enseignants-chercheurs y sont très familiarisés. La capacité à participer à (se sentir partie prenante de) la vie de l'unité peut cependant être rendue plus difficile pour les doctorants, souvent éloignés de l'unité, qui ne perçoivent pas toujours clairement les modalités de son fonctionnement.

*1 / L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité s'est dotée d'objectifs cohérents avec son projet visant à inscrire une thématique spécifique, le bonheur en et par l'éducation et sous ses diverses formes, dans le domaine de la recherche. Ces objectifs ont conduit à trois séminaires internes (2018-2019 : « Le bien-être en éducation et en formation » ; 2019-2020 : « Du bien-être au bonheur » ; 2020-2021 : « Taxinomies du bonheur ») et d'autres séminaires et/ou rencontres scientifiques, externes au laboratoire (un en particulier à l'EHESS), donnant l'occasion aux membres de BONHEURS d'aborder des objets du domaine de l'école (empathie à l'école, développement émotionnel de l'élève, plaisir dans les apprentissages mathématiques, bien-être à l'école, espaces scolaires), de la formation (technologies numériques, compétences socio-émotionnelles, ingénieries didactiques...), ou de la santé (travail sur le care), en recourant à la multi-référentialité, concept issu des sciences de l'éducation et de la formation et signifiant l'adoption d'une lecture plurielle, sous différents angles et en fonction de cadres de références distincts des objets étudiés.

Ce travail de développement thématique a permis à l'unité de conclure à l'intérêt de convoquer la notion de bonheur dans le champ de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation en lieu et place d'autres notions situées dans son voisinage (celle du bien-être notamment) et à adjoindre à la dimension hédonique généralement associée à la question du bien-être, une dimension eudémonique, structurellement liée à la question du «bien-devenir». Cette distinction mériterait cependant de faire l'objet d'opérationnalisations pour étayer les conclusions, dégager des hypothèses et/ou des axes de travail structurants pour l'unité.

BONHEURS a aussi déployé au cours de ce contrat un second objectif prioritaire, situé à l'interface des dimensions scientifiques et sociales de son activité, en s'investissant de façon massive dans des recherches collaboratives et participatives. Habituellement développée dans le cadre des recherches en relation avec l'environnement socio-économique (domaine 4 du référentiel d'évaluation), cette dimension structure entièrement la politique scientifique de BONHEURS. La très grande majorité des travaux de l'unité s'inscrivent dans une visée transformative de la société et de ses acteurs et actrices. Le projet de l'unité sur ce point est cohérent au vu de l'ensemble des dispositifs mêlant recherche et intervention sociales conçues et réunies sous le titre d'ingénieries du bonheur.

Le comité souligne enfin l'adéquation entre les objectifs de recherche de BONHEURS et la stratégie scientifique de CY au cours du contrat écoulé, sur deux points principalement : celui de l'investissement de la thématique du numérique comme objet et outil de la recherche (grâce à sa plateforme TechSoLab) ; celui de la création de chaires d'excellence dans le cadre de partenariats publics et privés, soutenues par l'établissement. Ces chaires constituent une originalité de l'unité.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le thème du bonheur fédère les membres de l'unité mais les enjeux épistémologiques, théoriques et éthiques liés à son traitement peuvent encore être clarifiés. Alors que chacun des neuf sous-thèmes de l'unité (numérique, médiation, santé, citoyenneté, architecture, vivre ensemble, didactique, formation, émotions) est présenté en lien avec des considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques, on ne voit pas encore comment l'unité tire profit de certaines méthodes plutôt que d'autres. Il serait intéressant de nourrir des controverses scientifiques utiles à l'avancée des connaissances, en sélectionnant les concepts les plus opératoires pour le traitement de questions de recherche, ou encore en prévenant des mésusages idéologiques possibles inhérents à la mobilisation du concept de bonheur ou de ses avatars dans les politiques éducatives. Le fait que la mise à l'avant-plan de la thématique du bien-être et de la qualité de vie soit concomitante, dans l'espace social, avec le constat d'une détérioration réelle ou perçue des conditions de vie ou de travail des individus, invite en effet à un usage particulièrement prudent de la notion.

Par ailleurs, si la force de BONHEURS réside dans sa capacité à investir un champ élargi de thèmes et à mobiliser des références très hétérogènes, cette démarche présente actuellement consubstantiellement l'inconvénient d'ouvrir un nombre de plus en plus important de perspectives (notionnelles par exemple). Après avoir rendu compte d'un grand nombre de notions connexes à celle de bonheur (plaisir, hard fun, qualité de vie, bien-être, bien-vivre, care, empathie, bienveillance, développement émotionnel, satisfaction), la nécessité pourrait s'imposer pour l'unité de repérer plus fermement dans ce champ foisonnant (et concurrentiel) des concepts et approches les plus opératoires.

## *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les liens étroits entre l'unité et la plateforme TechSoLab sont très utiles pour soutenir les activités de recherche et de formation dans lesquelles l'unité BONHEURS s'est engagée. Les ressources générées par la plateforme (en lien avec les chaires — 1 292 k€ sur le contrat) soutiennent plus que largement les activités de l'unité. Ils sont sans commune mesure avec la dotation annuelle de l'unité provenant de l'INSPÉ (entre 11 et 15 k€ en moyenne, excepté en 2019 où elle a été doublée), complétée par des financements connexes régulièrement obtenus par BONHEURS, à travers en particulier des contrats de partenariats ou des subventions.

Du point de vue des modalités de travail mises en œuvre par l'unité, le fait de disposer de locaux virtuels avec l'application E-space est apparu comme un atout pour le maintien de l'activité pendant la crise Covid et nourrit encore les formats de travail de l'unité.

## Points faibles et risques liés au contexte

Le bénéfice du fonctionnement en visioconférence concernant les activités globales de l'unité (au-delà de la réunion hebdomadaire en présentiel des seuls titulaires) pose la question des conditions offertes aux doctorants de l'unité pour lesquels le distanciel permet tout à la fois de gérer l'éloignement géographique, mais peut rendre difficile leur compréhension du fonctionnement de l'unité et leur participation à cette dernière.

Enfin, le comité souligne que les moyens humains mis à disposition de l'unité, en termes de gestionnaire administratif, restent un facteur limitant de l'activité. Si un recrutement en 2022 peut en effet être salué, les conditions de maintien de ce personnel sur son poste paraissent ne pas être réunies et occasionnent des périodes de vacance alourdissant considérablement le travail des membres de l'unité.

*3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Les protocoles afférents à la protection des données sont particulièrement bien maîtrisés par l'unité qui jouit d'une compétence avérée en matière numérique.

Concernant la dimension éthique du travail scientifique, celle-ci est fortement revendiquée par BONHEURS sur le plan, déjà évoqué, de son fonctionnement interne. L'unité entend se prémunir d'enjeux de concurrence et de domination entre ses membres, ce qui constitue un objectif important et peut faire de l'unité un terrain d'expérimentation tout à fait intéressant pour la recherche. S'ils étaient avérés, les acquis de cette organisation du travail pourraient ainsi être diffusés au-delà de son périmètre.

L'inscription de BONHEURS dans des recherches collaboratives s'inscrit dans un souci de participer de façon active à la société. À ce titre, l'unité peut développer un certain nombre de connaissances utiles pour nourrir le domaine de réflexion sur l'éthique en éducation, en particulier au moment où les établissements, dont CY, formalisent des procédures d'encadrement de la recherche par des comités d'éthique, institutionnalisant des critères, « de plus en plus difficiles à satisfaire en regard de répondants mineurs » comme le souligne l'unité.

## Points faibles et risques liés au contexte

Le comité a noté plus haut que la logique de juxtaposition de thèmes sous la bannière plus générique du bonheur avait marqué le contrat écoulé. Il relie cela ici avec l'enjeu éthique propre à cette section, en pointant que, dans la période écoulée, la logique d'acceptation de tous les thèmes et toutes les sensibilités de recherche avaient été un enjeu fort pour l'unité. Cette politique très intéressante interroge toutefois au plan scientifique, en relation avec le fait que la démarche scientifique se donne en partie pour objet de mettre à l'épreuve les assertions produites sur les mondes sociaux, et de les exclure du domaine de la vérité (aussi temporaires et renouvelées soient-elles) si elles ne satisfont pas à des critères de validité. Une place plus importante donnée à la visibilisation des controverses théoriques ou épistémologiques et une confrontation des résultats en interne ne sont pas structurellement incompatibles avec le maintien de conditions de travail bienveillantes et non concurrentielles, même si elles ne sont pas aisées à organiser.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

BONHEURS est une unité attractive du fait de la visibilité que lui donne la mise au premier plan de la thématique du bonheur, du développement de ses chaires et de la spécificité que lui confère son adossement à la plateforme TechSoLab pour associer recherche et formation en particulier. Sa maîtrise du distanciel est un atout pour accompagner des doctorants et doctorantes géographiquement éloignés. Sa capacité à déployer des modes d'intervention dans l'espace social et à capter les ressources financières utiles à cette activité est avérée. Unité de création récente, il lui reste sur ce domaine à rendre plus visible sa politique d'accompagnement des doctorants et à continuer à développer son potentiel de mobilités, ouvert par ses relations internationales.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le rayonnement scientifique de BONHEURS se mesure principalement par les réseaux liés à ses chaires, comme l'illustre par exemple la chaire Unesco «Francophonie» dans l'espace scientifique couvert par l'AUF et sa thématique d'étude des conditions de développement des ressources numériques pour la formation. La reconduction de cette chaire permet à BONHEURS d'envisager la mise en place d'une École Doctorale Francophone Internationale, qui serait une avancée en termes de rayonnement académique. Autre exemple, la chaire Médiations apporte des collaborations sur le même espace francophone AUF, avec l'université de Sherbrooke, mais aussi en Amérique du Sud, avec le Brésil. Malgré ses effectifs de maîtres de conférences HDR réduits, BONHEURS a pu tirer parti de ces chaires pour accueillir 61 doctorants sur la période, présentant la particularité de provenir d'horizons diversifiés et de pouvoir bénéficier de la culture du travail en distanciel propre à l'unité, utile à leur éloignement géographique.

La spécificité de l'unité située du côté du montage partenarial et de l'innovation la rend ainsi attractive par l'intermédiaire de ses réseaux et de la plateforme TechSoLab, ce qui peut expliquer que BONHEURS n'ait pas fait le choix de se positionner sur des AAP dits sélectifs.

Un autre trait caractéristique de BONHEURS est la place importante, au plan numérique notamment, qu'y tiennent les associés (48, pour neuf titulaires dans l'unité et deux contractuels), ainsi que des membres dits professionnels (24 d'après les données disponibles).

Les réseaux partenariaux des chaires pourraient expliquer le grand nombre d'associés et la forte implication de l'unité dans les recherches participatives et la formation celle des professionnels (formateurs en INSPE, inspecteurs généraux, CPR, professeurs, architectes, artistes). L'unité paraît ainsi avoir trouvé la façon de combiner le déploiement de son projet scientifique et le fait qu'il repose pour le moment sur un nombre très réduit de titulaires.

Enfin, en ce qui concerne l'attractivité des équipements, un point très structurant pour BONHEURS est, comme dit précédemment, son adossement à la plateforme TechSoLab qui fournit dans un espace dédié des solutions matérielles pour la production de données vidéo, des logiciels et l'appui technique d'un IGR. La plateforme fournit l'appui technique pour le fonctionnement des trois chaires de l'unité et supporte à elle seule plusieurs fonctions de l'unité : valorisation, recherche, formation, projets.

#### Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

BONHEURS est engagée dans des partenariats nombreux et chronophages et ses effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires réduits ne lui permettent pas de répondre à toutes les sollicitations dans le cadre des réseaux développés à partir de ses trois chaires, en particulier la chaire Unesco. BONHEURS reconnaît ne pas pouvoir investir suffisamment l'échelle européenne et, en l'absence de personnels d'appui, être dans l'impossibilité de répondre à des appels compétitifs.

Si l'implication des associés et de professionnels présentés comme membres de l'unité est cohérente avec le projet de BONHEURS, la réflexivité de l'unité par rapport à la place qu'elle leur accorde n'est pas visible, du point de vue de leur apport spécifique à l'activité de l'unité, voire à la production de résultats qui, sans ces membres, n'auraient pu avoir lieu.

Enfin, le caractère original de la plateforme TechSoLab peut paradoxalement rendre difficile d'en faire comprendre le fonctionnement, le financement, et la capacité à intégrer plusieurs fonctions habituellement distinguées en SEF (valorisation, recherche, formation, projets). Plus qu'une faiblesse, il s'agirait avant tout d'un risque et d'un défi, pour l'unité, de partager son expertise en la matière afin, le cas échéant, de participer à

une meilleure connaissance de ce type d'adossment possible entre unité de recherche et plateforme. À noter que l'unité identifie également la difficulté pour les services administratifs de la tutelle à établir et gérer les conventions d'usage de la plateforme, avec une grande diversité de partenaires, ce qui occasionne des retards.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'intrication de la production scientifique et des publications et des valorisations sociales et pédagogiques est revendiquée par l'unité comme une originalité. Elle rend cependant difficile l'examen des critères de qualité de la production scientifique, elle-même, notamment pour l'identification de résultats de recherche saillants. Elle ne permet pas toujours ainsi de distinguer les apports de la recherche qui relèveraient de résultats produits, de ceux relevant de perspectives proposées. Il reste que la production est importante compte tenu du nombre de statutaires. Elle est aussi variée (articles dans des revues à comité de lecture, chapitres, ouvrages, communications scientifiques) et comporte des publications en langue étrangère. L'unité s'inscrit enfin pleinement dans la politique de science ouverte de son université tout en maintenant des articles publiés dans des revues reconnues par la communauté des sciences de l'éducation et de la formation. Les principes éthiques sont respectés en matière de conservation et protection des données de recherche, notamment par leur dépôt dans un dépôt national en conformité avec la politique de l'université.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité présente une articulation entre des activités de recherche sur la thématique du bonheur, de formation avec les ingénieries du bonheur, et de valorisation sociale (pastilles vidéo pendant le confinement, prix France télévision pour un ouvrage) dans la logique du décroisement entre science et société rendu nécessaire, selon les membres de l'unité, par les mutations contemporaines de la société. Cette caractéristique explique qu'il ne soit pas toujours aisé de séparer de façon stricte production scientifique et autres types de productions dans les publications de l'unité, ceci n'impliquant en théorie ni l'absence de l'une, ni l'absence de l'autre (comme en témoigne le fait que des articles à forte valence praxéologique soient publiés dans des revues à comité de lecture, cf. *infra*). À titre d'exemple toutefois, les publications sur les « écoles du bonheur », *Les écoles du bonheur* (éd. Tétraedre) par exemple, renvoient à des productions très fortement centrées sur des dimensions académiques et pragmatiques. De la même façon, les ressources éducatives produites par l'unité, dites libres, sont surtout présentées dans les publications à travers leur dimension praxéologique, pour améliorer la qualité de l'éducation. Ces éléments posés, il reste que la production de l'unité est quantitativement importante (74 articles dans une revue, 8 directions d'ouvrages, 21 ouvrages, 70 chapitres d'ouvrage). Plus de 20 % des articles ont été publiés dans une langue étrangère (13 en anglais et 3 en espagnol, 1 en portugais, sur un total de 70). L'unité publie des articles dans des revues reconnues par la communauté des sciences de l'éducation et de la formation comme *Phronesis*, *penser l'Éducation*, *Trema* (36 ACL et neuf articles dans des revues d'interface). Les autres articles sont publiés dans des revues de sciences de l'information et de la communication, du champ de la santé, de l'intelligence humaine, d'enseignement des mathématiques, dans des revues interdisciplinaires de sciences sociales ou dans des revues africaines en lien avec les pays des doctorants étrangers, ce qui positionne l'unité comme lieu de jonction entre différents espaces disciplinaires.

La production scientifique est cohérente avec le projet de l'unité car elle témoigne de la mise en tension déjà évoquée à propos des thématiques de l'unité entre, d'une part, un projet d'œuvre commune sur le bonheur et le bien-être en et par l'éducation, et, d'autre part, les intérêts de recherche singuliers présents dans les notions assemblées dans l'acronyme B.O.N.H.E.U.R.S (Bien-être, Organisation Numérique, Habitabilité, Éducation, Universalité, Relations, Savoirs) ou dans les neuf thèmes identifiés comme structurants dans l'unité. L'activité de publication est ainsi distribuée sur l'ensemble des membres. Il est à noter que les jeunes doctorants et jeunes docteurs produisent 18,9 % des articles (ACL) et 34 % des chapitres.

À propos de ces derniers, BONHEURS a développé un outil intéressant, *Les carnets de laboratoire*, créés en 2022, dont la fonction est de mettre en visibilité leurs travaux et plus particulièrement ceux renvoyant aux revues de la littérature qu'ils produisent dans le cours de leur thèse. Le dispositif vise à former les étudiants à l'écriture scientifique. Ces carnets sont publiés à la fois dans la maison d'édition dirigée par des membres du laboratoire, éditions de Bonne heure (avec impression à la demande), ainsi que sur HAL avec DOI. Les membres de BONHEURS s'engagent également dans la production ou coproduction de manuels destinés aux étudiants et étudiantes de Master MEEF pour produire leurs mémoires de recherche ou réussir leur composition dans le concours, ou la production d'un ouvrage *Fiches de sciences de l'éducation* dédié à la diffusion des savoirs de la discipline.

Enfin, l'unité s'inscrit dans la politique de science ouverte en conformité avec le cahier des charges de l'université de Cergy. Tous les chercheurs ont des identifiants ORCID et des comptes HAL (axe 4 de l'université), les données sont ouvertes selon le principe FAIR et consignées dans un entrepôt national (recherche data gov : entrepôt national - axe 2 de l'université), 64 % des productions sont en accès ouvert. L'unité se réfère à Unpaywall et s'inscrit dans une stratégie de non-cession des droits des auteurs (axe 5 de l'université).

### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Comme évoqué plus haut, le choix de la présentation des publications de façon indifférenciée rend difficile la distinction entre les productions scientifiques et les différentes formes de valorisation pédagogique et sociale. Cette intrication entre action, intervention, communication, et action de recherche proprement dite, pour nécessaire qu'elle puisse être au vu du projet de BONHEURS, conduit parfois dans l'exposition à assimiler ces différentes opérations, ce que le comité souligne comme problématique. À titre d'exemple, au plan méthodologique, les ingénieries de formation (MOOC, etc.) sont mises en avant au détriment d'autres méthodologies plus directement axées sur la production de résultats. Il est parfois également difficile de distinguer ce qui relève des résultats de perspectives de recherche adoptées par l'unité pour laquelle, par exemple il est possible, comme l'indique le DAE, « de projeter des formations de masse qui vise la certification de compétences » ou de « réaliser un accompagnement des soins qui prenne en considération les singularités individuelles marquées par les participations culturelles de chacun ». Le point souligné ici ne concerne pas l'incongruité de telles perspectives, au demeurant intéressantes, mais les enjeux inhérents à la clarification de leur statut dans le travail scientifique, leur validité sur ce plan étant elle-même déterminante pour les publics qu'elles visent.

De la même façon, la capacité de l'unité à produire ses propres outils de diffusion de la recherche (Les carnets de laboratoires, et les éditions de Bonne Heure) paraît à la fois adapté au projet scientifique de BONHEURS (permettre des expressions plurielles de chacun des membres dans les carnets, tout en proposant d'impliquer les doctorants ; assurer une première diffusion d'une production sur le savoir-relation) mais pourraient trouver leurs limites dans le travail visant à organiser la discussion autour de controverses scientifiques possibles sur le bonheur en éducation et de mise à l'épreuve du concept de savoir-relation dans un espace scientifique élargi.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

BONHEURS est une unité extrêmement active dans le domaine des relations avec le monde non académique et la société sur sa problématique centrale, le bonheur à l'école. Ses interventions de conseil, d'accompagnement, d'expertise, de communication scientifique sont multiples et, du point de vue des formats mis en œuvre, originales (ingénieries du Bonheur, « spectacle-recherche »). Toutefois les apports en retour de cette abondante activité dans le domaine 4 vers le domaine 3 de la production scientifique en tant que telle, donnent parfois l'impression de rester implicites ou allant de soi, sans permettre de compenser l'apparent effet de dispersion que l'unité a bien noté dans son autoévaluation.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

## Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les interactions avec le monde non académique apparaissent comme un des points forts de BONHEURS, du point de vue de leur nombre et de leur diversité. Elles sont cohérentes avec le projet de l'unité de s'inscrire prioritairement dans des logiques innovantes de recherche-action et de recherche participative, mais aussi dans des formes originales de communication scientifique (festival des objets de la culture populaire, recherche-spectacle, etc.).

L'unité peut être reconnue à travers sa capacité à répondre à des demandes d'actions d'intervention, d'expertise ou de conseil avec une grande variété d'acteurs, souvent en consortiums public-privé : acteurs du secteur public (Caisses des dépôts et Banques des territoires, Agences d'urbanisme), du secteur de l'éducation nationale (Dgesco, Rectorats de Guadeloupe, Nancy-Metz, Versailles, Marseille), des collectivités locales (sous-préfecture d'Argenteuil-Bezons, préfecture de la Martinique mairie de La Trinité), mais aussi du secteur économique (Bouygues société Deloitte, société PSI, MEVO- Mouvement des entreprises du Val d'Oise), du secteur de la santé (CHU Lyon, Hôpital Mère-Enfant Toulouse, IPSI hôpital Guyane), du secteur culturel (avec ses actions de «spectacle-recherche»), du secteur associatif (ArDéco). Sa capacité à dialoguer avec des interlocuteurs très divers peut être soulignée.

Mais BONHEURS a également fait le choix de savoir rendre visibles ces interactions en leur donnant une place explicite et importante dans son projet, sous le terme d'ingénieries du bonheur. Ainsi, elle place au centre de son projet une politique de labellisation qu'elle souhaite officialiser avec l'appui du Ministère de l'Éducation (label Écoles du BONHEURS) ou a assuré la mise en œuvre d'un concours d'innovation en architecture scolaire : ARCHISCOLA.

Son activité d'intervention a aussi une portée internationale. Par le truchement de l'AUF et de certaines ONG, BONHEURS entend en effet participer à la politique de développement de pays du Sud : en Afrique, et en Amérique du Sud (ONG GREENPA au Brésil, Agence Nationale de Recherche et Développement ANID du Chili). Cette ambition de l'unité à être tournée vers les mondes non académiques trouve des chemins concrets de réalisation.

On peut par ailleurs considérer comme production à destination du monde non académique les actions de formation et les ressources pour la formation et l'éducation que BONHEURS conçoit et expérimente, au profit de partenaires locaux, nationaux ou étrangers, qu'ils soient, là encore, publics, privés ou associatifs.

En lien avec la perspective internationale évoquée plus haut, le principal partenaire de l'unité de ce point de vue est l'AUF, pour le compte de laquelle BONHEURS a conçu et fait évoluer le MOOC CERTICE SCOL (CERTification des compétences TICE en milieu SCOLAire), dispositif d'apprentissage gratuit qui vise à former les enseignants du primaire et du secondaire dans les pays francophones aux usages des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.

Ainsi, BONHEURS est une unité très active en matière de valorisation (au sens de communication) de ses propres thèmes de recherche. Cette communication passe par des canaux habituels, comme une rubrique hebdomadaire dans le *Café pédagogique*, les entretiens radiodiffusés, ou des publications sur le site de valorisation *The Conversation*. Trois de ses formes d'intervention majeures comportent un volet de communication scientifique à destination d'un public très large, dont les formes originales sont mises en avant dans le DAE : le triptyque « Écoles du bonheur » - « Semaine du bonheur à l'école » - « Journée du bonheur » ; le concours ARCHISCOLA ; l'action de recherche-spectacle « Université des artistes » ; le Festival des objets de la culture populaire.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La capacité de BONHEURS à s'inscrire dans les mondes socio-économiques pourrait se traduire de façon plus systématique vers des doctorats financés (10 sur 60 ont été financés sur le contrat écoulé), dont un seulement sous convention Cifre.

BONHEURS veut être identifiée comme une unité innovante dans ce qu'elle appelle les ingénieries, qui devraient assurer le continuum scientifique et technologique entre les programmes de recherche de l'unité et les objectifs/besoins de ses partenaires. Mais la distinction entre actions de recherche, actions d'expertise-conseil et actions de communication (valorisation) n'est pas toujours clairement visible, surtout dans le cadre de recherches participatives, coopératives, collaboratives. Il s'agit là d'un point de vigilance adressé par le comité, qui, comme d'autres points, est à modérer au regard de la trajectoire de l'unité, née en 2018 et se trouvant encore dans une phase de maturation.

Cette phase de maturation recouvre des enjeux scientifiques, mais également éthiques, à propos en particulier de la perspective transformative assumée par l'unité. En l'état, les travaux consacrés aux partenariats décrivent en détail les dispositifs et les partenariats, sans toujours rendre compte d'une évaluation critique des effets produits par ces derniers en regard des attendus (ce qui a été longtemps reproché à la recherche-action). Les méthodologies d'évaluation d'actions comme La Semaine du bonheur à l'école ou le concours ARCHISCOLA méritent de ce point de vue d'être précisées, en particulier leurs effets attendus de formation et de développement des participants, mais également le type de savoir produits par l'entremise de ces dispositifs et qui n'auraient pu être produits en dehors de ces derniers. Sur ce point, il est à attendre que la puissance d'action de BONHEURS en termes d'interactions avec les mondes socio-économiques permette de générer des apports en retour dans le domaine 3 de la production scientifique. En l'état, ces apports — qui sont selon le comité potentiellement importants — restent souvent implicites ou allant de soi, ce qui ne permet pas de compenser l'apparent effet de dispersion que l'unité a bien noté dans son autoévaluation, en indiquant que « l'apparente abondance des sujets, peut laisser à penser à une forte dispersion ».

Enfin, l'abondance des actions faisant ici la richesse du domaine 4 rapportée aux effectifs limités de l'unité est une limite que BONHEURS identifie aussi très explicitement (p. 79 de son DAE). Outre le fait de compromettre l'équilibre entre les diverses responsabilités des enseignants-chercheurs, le risque est que la compétence de l'unité, reconnue dans l'ingénierie et le montage de projets sous des formes revendiquées comme originales dans le domaine des SEF, la fasse apparaître davantage comme une unité d'appui à la recherche que comme une unité de recherche, d'autant plus qu'elle est adossée à une plateforme multiservices et multiutilisateurs telle que TechSoLab.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Fondé en 2018, BONHEURS a fondé son identité sur l'enjeu de la création d'un espace fédérateur pour l'activité scientifique de ses membres, chevillé à une thématique centrale, le bonheur, présentée tout à la fois comme d'actualité et originale.

Les années du contrat en cours ont en partie contribué à travailler cette identité, du point de vue des activités déployées pour discuter de la notion de bonheur notamment. Il apparaît à l'issue du contrat que ce travail a permis de conférer une certaine lisibilité à l'unité, en tant qu'espace d'expertise de la notion du bonheur en éducation, mais sans que la lisibilité conceptuelle ne soit encore aussi avérée. La dimension éthique du traitement de cette thématique aurait aussi pu être un enjeu du contrat.

L'unité devrait pouvoir s'emparer de ces dimensions lors du prochain contrat si elle l'articule avec son projet présenté dans le DAE, orienté vers la nécessité d'un approfondissement des projets lancés au cours de la période évaluée – ce à quoi devrait, pour l'unité, contribuer la publication de l'ouvrage « Savoir-relation » – et vers une préoccupation d'inclure sa trajectoire dans les axes de développement de l'université CY (COMP), afin d'y répondre au mieux.

Dans les faits, trois trajectoires que l'unité présente comme parallèles devraient être conjointement suivies selon BONHEURS, soit un triptyque : « penser, former, agir », dont BONHEURS précise la portée : penser les mutations du temps présent ; former par la recherche et en concevant des dispositifs de formation ; et interagir avec les terrains éducatifs. Il apparaît au comité que ces trajectoires ne devraient précisément pas être appréhendées « en parallèle » pour permettre le développement du projet de l'unité et que les indicateurs chiffrés présentés par l'unité dans sa trajectoire à venir (à titre d'exemple, « 85 % des publications recherche en *Open Science*, dont 50 % des publications devront être anglophones, avec 100 % des "autres" publications en *Open Science* », « 40 % des thèses sur des objets traités sur le territoire français issus d'objet concret de la société » ; ou encore « 50 % des ouvrages ou des chapitres d'ouvrages [...] conjointement écrits par un chercheur et un professionnel ») pourraient être mis en regard avec l'explicitation des enjeux scientifiques ou sociaux qui leur sont associés.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Au plan des objectifs scientifiques, le comité conseille à l'unité d'opérationnaliser certaines avancées notionnelles produites au début du contrat écoulé, relatives par exemple à la distinction entre dimension eudémonique et hédonique de la notion de bonheur pour dégager des hypothèses et/ou des axes de travail structurants pour l'unité autour de la question du « bien-devenir » et de l'intégration de la question de l'effort dans le travail d'établissement du bonheur. Dans la même perspective, il serait utile pour l'unité de pouvoir mieux identifier les résultats significatifs qu'elle produit, en termes d'avancée de connaissances, ou de plus-value méthodologique par exemple.

Si, dans la période écoulée, la logique d'acceptation de tous les thèmes et toutes les sensibilités de recherche a été un enjeu pour l'unité au plan intégratif, cette politique interrogée au plan scientifique ici évalué. Celui-ci tire sa vitalité d'une mise à l'épreuve des assertions produites sur les mondes sociaux, en particulier par un travail visant à exclure du domaine de la vérité (aussi temporaire et renouvelé soit-il) les assertions qui ne satisfont pas à des critères de validité. Le comité recommande en ce sens de laisser une place plus importante aux éventuelles controverses scientifiques utiles à l'avancée des connaissances, en sélectionnant les concepts les plus opératoires pour le traitement de questions de recherche relatives au bonheur en éducation, ou encore en prévenant des mésusages idéologiques possibles inhérents à la mobilisation du concept de bonheur ou de ses avatars dans les politiques éducatives.

Du point de vue de son fonctionnement, il serait utile aux doctorants de l'unité ne pouvant tirer parti de la réunion hebdomadaire en présentiel des seuls titulaires de profiter d'autres occasions de rencontre permettant de mieux appréhender le fonctionnement de l'unité et leur participation à cette dernière.

Enfin, le comité souligne que les moyens humains mis à disposition de l'unité, en termes de gestionnaire administratif, restent un facteur limitant de l'activité. Si un recrutement en 2022 peut en effet être salué, les conditions de maintien de ce personnel sur son poste paraissent ne pas être réunies et occasionnent des périodes de vacance alourdissant considérablement le travail des membres de l'unité.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Étant donné la faiblesse de ses effectifs, le nombre important de partenariats développés et l'absence de personnels d'appui dédié, BONHEURS gagnerait à faire émerger une stratégie scientifique adaptée si elle souhaitait se positionner sur des appels plus compétitifs. Des collaborations avec d'autres unités pourraient par exemple être une piste pour cela.

L'unité pourrait aussi accroître sa réflexivité par rapport à la place accordée aux associés de l'unité en précisant par exemple leur apport spécifique à l'activité de l'unité, voire à la production de résultats.

Enfin, le comité recommande à BONHEURS de mieux rendre lisibles les apports de sa plateforme TechSoLab au sein de ses activités afin de participer à une meilleure connaissance de ce type d'adossement possible entre unité de recherche et plateforme.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Le comité suggère que le prochain contrat soit l'occasion de travailler plus fermement la distinction entre les productions scientifiques (consacrées à la présentation de résultats stricto sensu – par exemple, que sait-on à ce jour des conditions du bien-être ou du bien-devenir de telle ou telle catégorie d'acteur dans tel ou tel contexte?) et les différentes formes de valorisation pédagogique et sociale (tel ou tel dispositif aurait permis d'améliorer les conditions d'existence de telle ou telle catégorie de population). Il recommande qu'au plan méthodologique, les ingénieries de formation soient distinguées d'autres méthodologies plus directement axées sur la production de résultats au sens strict, ou, si telle est la position de l'unité, que l'impossibilité à distinguer ce qui relèverait des résultats d'un côté et de perspectives de recherche adoptées de l'autre, fasse l'objet d'analyses et d'explicitations pouvant être partagées et discutées à l'intérieur et au-delà du périmètre de l'unité.

En lien avec ce qui précède, si l'unité a produit ses propres outils de diffusion de la recherche en vue de permettre des expressions plurielles de chacun des membres, d'impliquer les doctorants, ou d'assurer une première diffusion d'une production sur le savoir-relation, le travail visant à organiser la discussion autour de controverses scientifiques possibles sur le bonheur en éducation et de mise à l'épreuve du concept de savoir-relation devra être poursuivi dans un espace scientifique élargi.

## Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande à BONHEURS de tirer parti de sa forte inscription dans les mondes socio-économiques pour obtenir de façon plus systématique des doctorats financés (10 sur 60 ont été financés sur le contrat écoulé, dont un seulement sous convention Cifre - alors que les partenariats sont très nombreux) si cette perspective lui paraît profitable à l'évolution de son projet scientifique.

Tout en invitant l'unité à assumer son projet d'un continuum scientifique et technologique entre ses programmes de recherche et les objectifs/besoins de ses partenaires, le comité invite à distinguer de façon beaucoup plus claire actions de recherche, actions d'expertise-conseil et actions de communication (valorisation).

Les enjeux scientifiques et éthiques de la perspective transformative assumée par l'unité devraient faire l'objet d'un travail réflexif plus visible. En particulier, l'évaluation (y compris critique) des effets produits par les dispositifs d'intervention en regard des attendus devrait être menée (à propos d'actions comme La Semaine du bonheur à l'école ou le concours ARCHISCOLA). Ceci semble indispensable pour justifier l'intérêt de leur poursuite.

Enfin, le comité recommande de veiller à ce que la compétence de l'unité dans l'ingénierie et le montage de projets sous des formes revendiquées comme originales dans le domaine des SEF, ne la fasse pas apparaître comme une simple unité d'appui, voire de service pour l'intervention, si son projet est aussi tourné vers la production de savoirs scientifiques sur l'éducation et la formation. Ses effectifs limités et son adossement à une plateforme multiservices et multi-utilisateurs (TechSoLab) dont sa tutelle pourrait vouloir voir croître le nombre d'utilisateurs, pourraient être un frein au maintien et au développement de ce pôle strictement scientifique.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 11 octobre 2024 à 08h15

**Fin :** 11 octobre 2024 à 18h30

**Entretiens réalisés : en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h15-08h30 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

08h30-08h45 Début de la plénière : présentation par la conseillère scientifique du processus d'évaluation

08h45-10h30 **Réunion plénière** en présence des personnels de l'unité, échanges avec le comité

#### Huis Clos

10h30-11h15 Entretien à huis clos avec les personnels chercheur e s et enseignant e s-chercheur e s statutaires. [Les émérites et les associé e s statutaires peuvent assister à cette réunion.](#)

PAUSE : 11h15-11h30

11h30-12h10 Entretien à huis clos avec les doctorants

12h10- 12h50 Entretien à huis clos avec la représentante de la tutelle

[12h-50-13h45](#) [Déjeuner du comité](#)

13h45-14H Débriefing du comité avec la conseillère scientifique

14h-14h50 Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

14h50-18h Huis clos du comité d'expert e s en présence de la conseillère scientifique [debriefing du comité. Révision de la version V1 du rapport, avis global](#)

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

**Direction générale adjointe au Pilotage**  
33 boulevard du Port  
95011 Cergy-Pontoise cedex  
5<sup>ème</sup> étage, Chênes 1

**Haut Conseil de l'évaluation de la  
recherche et de l'enseignement supérieur**  
A l'attention de Monsieur le Président  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

Affaire suivie par :  
Iryna ANDRIYANOVA  
Benjamin MEUNIER  
Téléphone : 01 34 25 67 86  
[iryna.andriyanova@cyu.fr](mailto:iryna.andriyanova@cyu.fr)  
[evaluation.cyu@cyu.fr](mailto:evaluation.cyu@cyu.fr)  
Réf. : 2025-10

À Cergy-Pontoise  
Le 29 janvier 2025

**Objet : Commentaire du laboratoire BONHEURS sur le rapport d'évaluation n° DER-PUR260025144**  
**BONHEURS - Bien-être, organisations, numérique, habitabilité, éducation, universalité, relations, savoirs**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le rapport d'évaluation n° DER-PUR260025144 - BONHEURS - Bien-être, organisations, numérique, habitabilité, éducation, universalité, relations, savoirs et je vous en remercie.

Le laboratoire BONHEURS remercie le comité de pairs de ses appréciations et recommandations sur notre activité et vie de laboratoire.

Le rapport produit par le comité met l'accent sur la démarche innovante du laboratoire BONHEURS tant dans sa manière de recruter de manière éthique et atypique, de s'organiser de manière démocratique, de mettre en œuvre de dispositifs hybrides de recherche-valorisation, de proposer des modalités de publication spécifiques par la création d'une maison d'édition avec un comité scientifique, du développement de chaires.

De même, le document du comité évoque que « la singularité de BONHEURS est à ce jour de constituer avant tout une unité à forte dimension d'expérimentation au plan thématique et technique » et le laboratoire revendique en effet d'être une organisation en phase avec les besoins de la société et avec la dynamique de son université. L'intrication entre action, intervention, communication, et action de recherche est un point fort du laboratoire qui se traduit par des productions de recherche. Le laboratoire souligne que chaque ingénierie du bonheur que le laboratoire a conçue (université des artistes, archiscola, spectacle-recherche, journée des petits bonheurs etc. ...) a donné lieu à des

articles de recherche publiés dans les revues qualifiantes et donc à la production de résultats scientifiques. Ces ingénieries renouvellent les savoirs scientifiques notamment par les concepts produits – évidemment encore en travail - que sont le savoir-relation qui a mobilisé l'ensemble des membres du laboratoire et le spectacle-recherche qui ont donné lieu à des publications (ouvrages et articles).

Le comité signale que « la mise à l'avant-plan de la thématique du bien-être et de la qualité de vie soit concomitante, dans l'espace social, avec le constat d'une détérioration réelle ou perçue des conditions de vie ou de travail des individus, invite en effet à un usage particulièrement prudent de la notion. ». En effet, c'est justement parce que les conditions de vie, de travail ou d'enseignement se détériorent qu'il est indispensable de penser les conditions de l'épanouissement et de l'émancipation et du bien-être des élèves/étudiants ; des parents d'élèves et des professionnels, et donc de travailler aussi sur « ce qui fonctionne » dans le système de formation et d'éducation pour en tirer parti, notamment dans les masters créés mais aussi par les liens du laboratoire avec le terrain. Ainsi, comme le signale le comité « BONHEURS est une unité extrêmement active dans le domaine des relations avec le monde non académique et la société sur sa problématique centrale, le bonheur à l'école ».

Le comité met l'accent sur le rayonnement scientifique de BONHEURS et l'attractivité du laboratoire concernant notamment ses liens avec les mondes professionnels, et les partenaires publics et privés autant que par le développement de cahiers. Il souligne que cela permettrait d'envisager la mise en place d'une École Doctorale Francophone Internationale, qui serait une avancée en termes de rayonnement académique. Mais il en signale les faiblesses possibles en matière de personnels d'appui et de la faible taille de l'unité. Le comité souligne que les moyens humains mis à disposition de l'unité, en termes de gestionnaire administratif, restent un facteur limitant de l'activité et que la politique de recrutement de ses tutelles (en particulier l'INSPÉ) constitue un risque pour BONHEURS si l'unité ne peut y trouver sa place.

Enfin, s'agissant des recommandations d'amélioration formulées par le comité, les membres du laboratoire prévoient la réalisation de plusieurs réunions de travail dans la finalité d'établir une stratégie d'intégration des diverses remarques. Ainsi, nous définirons collectivement les formes les plus pertinentes pour saisir les opportunités offertes par le retour des pairs.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de CY Cergy Paris Université

Laurent GATINEAU



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

